

gagner de l'argent et engloutir ses concurrents. Elle essaie de racheter Versatile. Évidemment, cette méthode est naturelle mais les gouvernements devraient veiller à ce que les entreprises canadiennes puissent commercer dans tout le Canada. Galbraith a dit un jour qu'il ne serait pas surpris, lorsque les grandes entreprises en arriveront à une association plus étroite avec l'État, que ce dernier les nationalise. Je doute que le NPD ou l'actuel gouvernement repoussent cette idée.

Le rempart de la démocratie et de la liberté est constitué par la classe moyenne, les groupes à revenu moyen et les cols bleus. C'est ce groupe dont il faut accroître l'importance. Qu'a fait le gouvernement avec ses budgets et ses impôts? Il a persisté à placer une charge excessive sur les épaules des salariés moyens et des cols bleus. Le gouvernement continue à les surimposer et leur nombre diminue. Le nombre des assistés sociaux et des chômeurs s'est accru; il y a davantage de riches mais le nombre de nos concitoyens à revenu moyen va en diminuant. Il faut inciter les Canadiens à investir au Canada. Comment y parvenir? Je suggère l'adoption d'un régime de dégrèvements fiscaux qui accorderait aux Canadiens investissant dans des entreprises canadiennes des exemptions fiscales pouvant s'élever jusqu'à, disons, \$10,000. Voilà comment nous pouvons encourager les Canadiens à investir au Canada surtout dans les industries particulièrement profitables à certaines régions.

En terminant, monsieur l'Orateur, je dirais au ministre que, vu la controverse qui suscite le bill, j'espère qu'il sera étudié à fond en comité. J'espère que l'on convoquera des témoins et que ces témoins auront le temps de préparer des mémoires. Il s'agit ici d'une mesure initiale mais faisons en sorte qu'elle soit efficace car les gouvernements reviennent rarement en arrière. Si cette mesure doit servir d'assise, qu'elle permette de réduire le chômage et de replacer plus de Canadiens dans les rangs de la population active.

**M. Mark MacGuigan (Windsor-Walkerville):** Monsieur l'Orateur, je crois que tous les membres de cette Chambre sont d'avis que le problème des investissements étrangers directs au Canada est et devrait être un sujet de préoccupation nationale de première importance.

**M. Woolliams:** Il vaudrait mieux surveiller les fabricants d'automobiles.

**M. MacGuigan:** Alors que 60 p. 100 de l'industrie manufacturière du Canada sont sous le contrôle de l'étranger, pourcentage qui, selon le groupe dirigé par mon collègue de Windsor, le ministre du Revenu national (M. Gray), est le plus élevé des pays industrialisés du monde, je ne crois pas avoir besoin de vous dire les raisons de cette préoccupation. Quoique je regrette que mon collègue, le député de Fort William (M. Badanai), ait dit hier professer une opinion contraire, cet assentiment général existe néanmoins à la Chambre. Le sentiment actuel de la Chambre ne reflète par nécessairement l'attitude générale des Canadiens.

Je désire vous communiquer brièvement les résultats d'un sondage effectué l'automne dernier par la société Omnifacts, de Toronto, pour le compte du réseau CTV, et communiqué au public à l'occasion de l'émission «Canadian Dilemma» du 5 décembre 1971. La question posée était la suivante:

• (1650)

Estimez-vous que le niveau actuel des investissements américains est trop élevé, pas assez élevé, ou à un niveau à peu près acceptable?

[M. Horner.]

Pour l'ensemble du Canada 62.2 p. 100 des personnes interrogées estimaient que les investissements américains étaient trop élevés. Par région, la proportion de personnes qui ont exprimé la même opinion a été de 47.5 p. 100 au Québec, de 58.3 p. 100 dans les provinces atlantiques, de 66.1 p. 100 en Ontario et de 74.8 p. 100 dans les provinces de l'Ouest. Ces données ne concordent nullement avec celles que le député de Palliser (M. Schumacher) nous a présentées hier comme résultat de son questionnaire. Selon lui, l'opinion des gens serait également partagée. Certes, la question qu'il a posée portait sur l'investissement étranger en général et non sur les investissements américains. Il faisait également appel à l'action plutôt qu'à une simple expression de sentiments.

Suivant en cela l'exemple du député de Palliser, je voudrais brièvement me reporter à un questionnaire que j'ai adressé ce printemps. Je vais simplement donner les pourcentages affirmatifs parce qu'ils illustrent les réponses données.

Estimez-vous que le niveau actuel des investissements américains au Canada est trop élevé?

Réponses affirmatives: 68.9 p. 100.

Pensez-vous que le gouvernement fédéral devrait instituer un organisme de contrôle chargé de régler le niveau et les conditions d'accueil des investissements étrangers au Canada?

Réponses affirmatives: 84.8 p. 100.

Jugez-vous que l'influence américaine est trop prononcée dans les syndicats de travailleurs au Canada?

Réponses affirmatives: 76.6 p. 100.

Êtes-vous en faveur d'un droit de regard fédéral sur ce problème, c'est-à-dire l'influence américaine sur les syndicats de travailleurs?

Réponses affirmatives: 67.1 p. 100.

Croyez-vous qu'il faudrait encourager davantage les Canadiens à investir dans leur économie en leur accordant des encouragements financiers sous forme de prêts ou d'allègements fiscaux?

Réponses affirmatives: 89.5 p. 100.

Je suis d'avis que ces chiffres montrent que la question des investissements étrangers au Canada n'est pas inconnue du public. Le désaccord porte, bien sûr, sur la solution du problème. Si le projet de loi actuel se proposait de résoudre définitivement la question des investissements étrangers au Canada, il serait certainement insuffisant. Heureusement que le gouvernement ne le présente pas sous ce jour, mais plutôt comme une étape parmi une série d'autres tendant à cerner la question des prises de contrôle.

D'autres que moi ont examiné les mesures que le gouvernement a prises ces quelques dernières années. Je n'ai pas l'intention de les réexaminer, mais d'en évoquer plusieurs. Tout d'abord, je reviens au budget récent qui accorde, à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain, une réduction fiscale aux industries manufacturières, ce qui les avantage par rapport aux industries extractives. Selon les chiffres du député de Duvernay (M. Kierans), l'exportation de produits manufacturés d'une valeur de 1 milliard de dollars représente 230 millions de dollars en traitements et salaires, tandis que l'exportation de ressources d'une valeur de 1 milliard ne représente que 68 millions de dollars en traitements et salaires; ceci, à mon sens, confirme le bien-fondé de la décision de favoriser l'industrie manufacturière plutôt que l'industrie extractive au Canada.